



Rapport d'activité 2023-2024

Analyse et impact des activités
d'engagement actionnarial et fiduciaire

Le travail d'Æquo est réalisé au nom des investisseurs institutionnels participant à sa plateforme d'engagement actionnarial et fiduciaire :



Régime de retraite des employés de la CSN



Régime de retraite des employés d'Hydro Québec



Table des matières

Notre mission	05
Mot de la Présidente et de la Directrice générale	06
Processus, méthode et résultats	07
Nos dialogues en 2023-2024	09
Certains enjeux à souligner	19

Grands thèmes



Transition vers une économie faible en émissions de carbone



Construction d'une économie juste, équitable et inclusive



Des pratiques de gouvernance robustes orientées vers un développement durable



Préservation des écosystèmes et de la biodiversité

Notre mission

Notre raison d'être est de contribuer à une économie durable et équitable en utilisant l'engagement comme levier d'impact des investisseurs auprès des entreprises.

La principale activité d'Æquo consiste à dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nos partenaires investissent dans le but précis qu'elles adoptent des pratiques d'affaires plus responsables et plus durables. Les dialogues ont pour objectifs de gérer adéquatement les risques et de favoriser les retombées positives en matière de développement durable. En fédérant les actions de ses clients au sein de pools d'engagement mutualisés, Æquo accroît leur impact auprès des entreprises qu'ils détiennent en portefeuille.



Mot de la présidente et de la directrice générale

L'engagement actionnarial et fiduciaire : plus que jamais nécessaire

Chers partenaires,

En matière d'enjeux liés à la durabilité, l'année écoulée ressemble à celle qui l'a précédée.

Limitons-nous au changement climatique. 2023 a fracassé les records établis. Qu'il s'agisse d'épisodes de chaleur extrême, d'incendies de forêt, de sécheresses ou d'inondations, et des pertes humaines et de la destruction du capital naturel et financier qui en résulte. 2024 débutée s'annonce à la même enseigne. D'autres alarmes sonnent.

Sans le vouloir, il est facile de se désensibiliser, de s'habituer. Pourtant, n'acceptons pas cette insidieuse normalisation des catastrophes et mauvaises nouvelles. Sans faire la morale, notre intention est d'inciter à l'action collective.

La détérioration du climat et ses conséquences multiples sont préjudiciables à plusieurs égards, incluant à l'intérêt des participants à nos véhicules d'épargne collective. Il est démontré que les rendements financiers à long terme seront significativement amoindris dans tout scénario où le niveau du réchauffement serait supérieur à la cible de 1,5 °C.

L'engagement actionnarial et fiduciaire est une voie privilégiée pour accompagner les sociétés afin qu'elles alignent de mieux en mieux leurs pratiques aux ambitions climatiques de l'Accord de Paris et aux autres Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le Rapport d'activités 2023-2024 présente des illustrations des avancées que permet l'engagement actionnarial tel que pratiqué par Æquo sur le climat, mais également sur d'autres thèmes importants dont la protection de la biodiversité et les droits de la personne.

Poursuite de notre lancée

L'équipe d'Æquo s'est agrandie encore cette année et de nouveaux partenaires se sont joints à nos pools d'engagement. Rappelons qu'Æquo offre maintenant une stratégie pour tous les grands marchés mondiaux d'actions et d'obligations corporatives. La couverture d'entreprises a également augmenté.

Approche mutualisée

En mettant leurs titres et leurs ressources en commun, les investisseurs institutionnels se donnent la possibilité de pratiquer l'engagement sur tous les marchés où ils détiennent des titres émis par des sociétés, qu'il s'agisse d'actions ou d'obligations corporatives, et qu'elles soient détenues directement ou indirectement (en fonds communs de placement).

En plus des économies d'échelle, cette mise en commun concentre le poids des voix institutionnelles auprès des émetteurs en parlant d'une seule voix, selon une approche aussi rigoureuse que professionnelle, et en se focalisant sur les enjeux systémiques et matériels. En d'autres mots, l'équipe d'Æquo devient votre équipe d'experts indépendants.

Accessibilité

Afin de rendre notre offre de services d'engagement encore plus accessible aux investisseurs institutionnels de toutes les tailles qu'en 2023, Æquo a revu son approche tarifaire. Divers paliers ont été créés, reflétant la réalité et les moyens des acteurs du milieu.

En terminant, nous tenons à vous remercier chaleureusement, partenaires de longue date ou plus récents, pour votre confiance et votre soutien. Nous exprimons aussi notre gratitude à l'équipe d'Æquo et son conseil d'administration pour leur passion, leur engagement et leur détermination. Un merci particulier à Colette Harvey dont l'implication sur le conseil d'administration s'est terminée en fin d'année 2023.

Josée Cavalancia
Présidente du conseil

Isabelle Gagnon
Directrice générale

Processus, méthode et résultats

Le dialogue actionnarial : pour une bonne intendance des placements

L'engagement, tel que nous le pratiquons chez Æquo, vise à améliorer les pratiques et les performances environnementales, sociales, et de gouvernance (ESG) des entreprises ainsi que leurs retombées positives en matière de développement durable, par le biais d'échanges constructifs et informés. Afin d'accroître son impact, cet engagement est réalisé au nom de nos clients investisseurs qui fédèrent leur force au sein de nos différents pools d'engagement mutualisés. Nos objectifs sont présentés aux compagnies sous forme de questions ou de recommandations, nous permettant de faire un suivi relatif à la progression de leur performance ESG.

Outre les dialogues que nous menons au nom de nos clients dans le cadre des différents pools d'engagement, nous participons activement à diverses collaborations d'investisseurs portant sur des entreprises et des enjeux ESG particuliers. Selon le cas, ces initiatives se traduisent par des conversations entre un groupe d'investisseurs et les entreprises visées, par des déclarations communes d'investisseurs, ou par une participation à des consultations relatives à des réglementations privées ou publiques.

La sélection des entreprises

Les entreprises de nos pools d'engagement sont sélectionnées selon trois principaux critères :

- Notre analyse de la performance ESG des entreprises représentées dans les portefeuilles de nos clients, notamment par rapport à leurs pairs, et la présence de controverses importantes ;
- Une représentation équilibrée des portefeuilles de nos clients dans nos plans d'engagement ;
- La présence d'une compagnie dans nos plans d'action annuels précédents lorsque les objectifs d'engagement n'ont pas encore été atteints.

En 2024, notre programme se subdivise en cinq pools : grandes capitalisations canadiennes (29 entreprises), grandes capitalisations américaines (30 entreprises), grandes capitalisations internationales (14 entreprises), petites et moyennes capitalisations globales (14 entreprises) et marchés émergents (10 entreprises).

Le suivi des dialogues

Nos dialogues s'inscrivent dans la durée et sont menés sur plusieurs trimestres. En effet, la modification des pratiques ESG des entreprises ne se réalise pas du jour au lendemain. En outre, il est souhaitable que s'instaure un climat de confiance entre Æquo et ses interlocuteurs.

Pour chaque dialogue, nous évaluons les pratiques, les risques et les opportunités ESG. Nous définissons ensuite des objectifs visant à améliorer la performance et l'impact ESG de ces entreprises. Pour suivre l'évolution de nos dialogues, nous avons mis en place une échelle visant à mesurer la progression de ces objectifs.

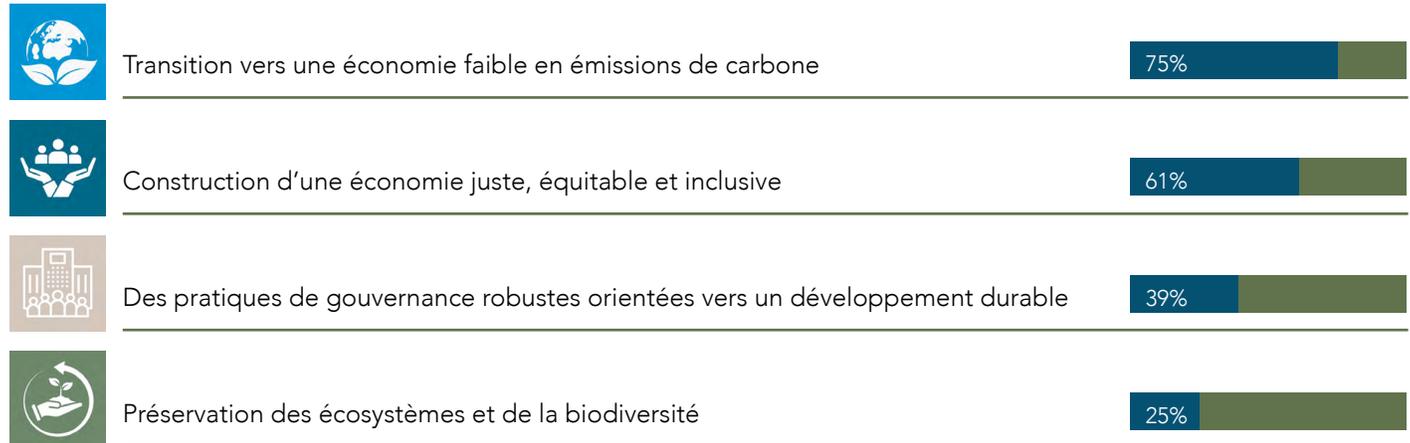
Les résultats en 2023

En 2023, nous avons constaté une progression pour 70 % des entreprises avec lesquelles nous dialoguons et au moins un objectif atteint pour près de 40 % des entreprises.

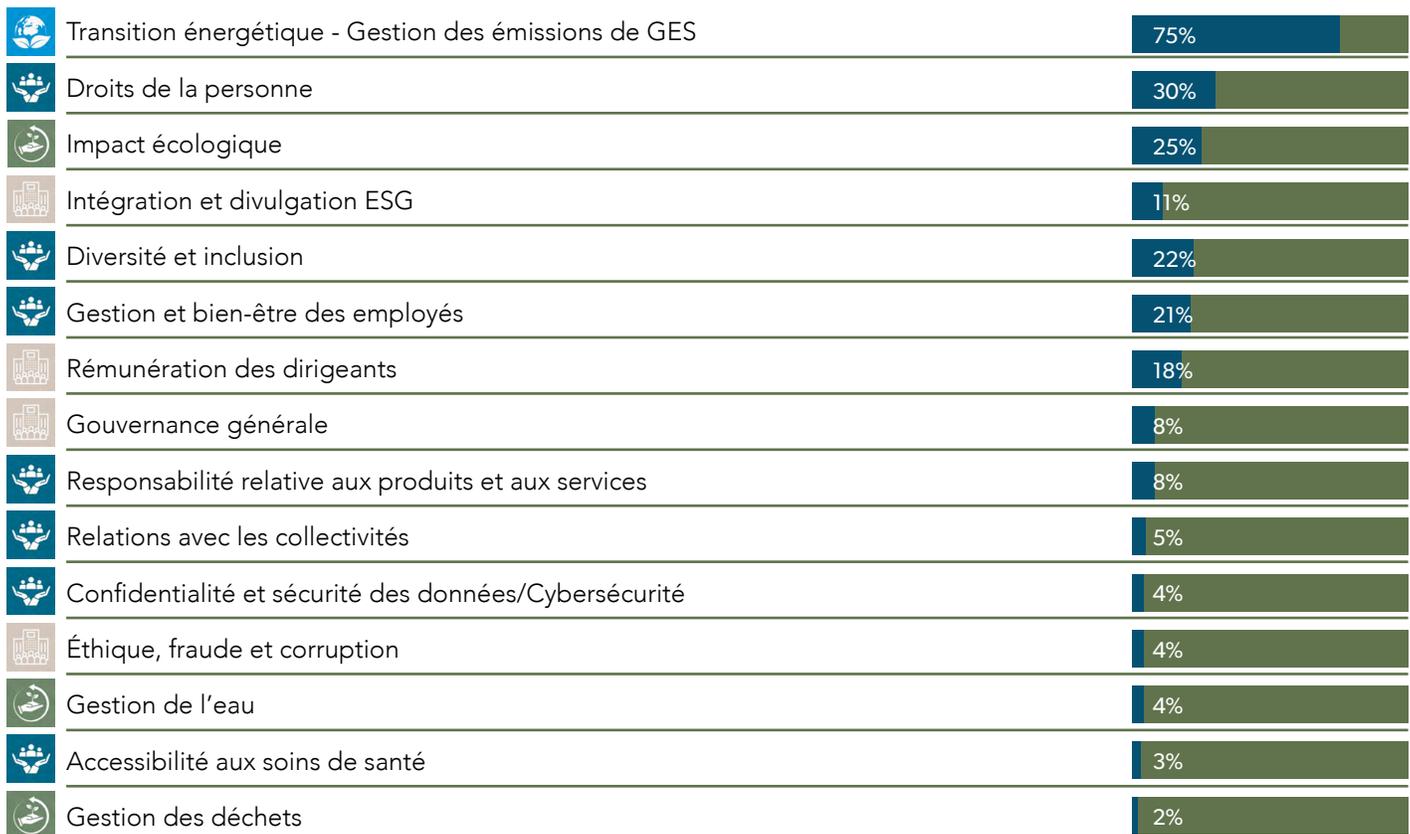
La qualité des relations que nous entretenons avec les entreprises est au cœur de la réussite de notre mission. Nous n'envisageons le dépôt d'une proposition d'actionnaire au nom de nos clients qu'en ultime recours, lorsque nous estimons, qu'en dépit de multiples tentatives, les pratiques relatives à un enjeu clé ne progressent pas suffisamment rapidement. Dans ce cas, nous proposons à nos clients membres du pool d'engagement qui détiennent des actions de la compagnie visée de soumettre une proposition d'actionnaire. Depuis notre dernier rapport d'activité, nous avons accompagné un client dans la soumission de propositions d'actionnaires auprès des banques BMO et RBC. Celles-ci ont été retirées suite à des engagements pris par les entreprises.

Les sujets en 2023

GRANDS THÈMES ABORDÉS EN 2023¹



PRINCIPAUX ENJEUX ABORDÉS EN 2023



¹ % d'entreprises des plans d'engagement avec lesquelles le sujet a été discuté.

Nos dialogues en 2023-2024

Plan d'engagement canadien 2023-2024 et principaux enjeux par industrie

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Magna International (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique		Diversité, équité et inclusion Droits de la personne	
Banques commerciales	Banque CIBC	Crise climatique	Impact écologique		
	Banque de Montréal				
	Banque Nationale du Canada				
	Banque Royale du Canada				
	Banque Scotia				
	Banque TD				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Alimentation Couche-Tard	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Responsabilité relative aux produits Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Empire Company				
	Loblaw				
	Metro				
	Premium Brands*				
	Restaurant Brands*				
	Saputo*				
Détaillants spécialisés	Dollarama	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Métaux et mines	Barrick Gold	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités	Responsabilité fiscale
	Teck Resources				

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en gras

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Pétrole et gaz/ Services publics d'électricité	Canadian Natural Resources	Crise climatique		Relations avec les collectivités	
	Cenovus Energy				
	Enbridge				
	L'Impériale				
	Pembina Pipeline*				
	Suncor				
	TC Énergie				
	Tourmaline Oil				
	Capital Power (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Fortis (<i>non reconduite en 2024</i>)				
Produits chimiques	Nutrien	Crise climatique	Impact écologique		
Services d'ingénierie et de construction	WSP	Crise climatique		Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
Technologie et communications	CGI			Gestion des données et cybersécurité Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
	Descartes				
	Telus				
Transport ferroviaire	Compagnie de Chemin de fer Canadien Pacifique (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique			

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en gras

Plan d'engagement américain 2023-2024 et principaux enjeux par industrie

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobile	AutoZone	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne	
	Ford*			Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Tesla*			Responsabilité relatives aux produits	
	Fox Factory*				
	Lear*				
Banques commerciales	Bank of America	Crise climatique			
	Citizens Financial Group (<i>non reconduite en 2024</i>)				
Biotechnologie et pharmaceutique	Abbvie (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Accessibilité des produits	
	Johnson & Johnson (<i>non reconduite en 2024</i>)			Responsabilité relatives aux produits	
Commerce électronique	Amazon (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique		Gestion des données et cybersécurité Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Costco*	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne	
	Dominos Pizza*			Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	McDonald's				
	Mondelez International (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Walmart*				

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en gras

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Détaillants pharmaceutiques	CVS Health (<i>non reconduite en 2024</i>)		Impact écologique	Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	
Détaillants spécialisés	Dollar General	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	
	Dollar Tree				
	Five Below*				
	Target				
	TJX Companies				
Emballage	Avery Dennison (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits	
Gestion immobilière	Public Storage*	Crise climatique	Impact écologique	Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Machinerie industrielle	Otis*	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Pétrole et gaz/ Services publics d'électricité	EOG Resources	Crise climatique		Relations avec les collectivités	
	Kinder Morgan*				
	MidAmerican Energy*				
	Valero*				
	Williams companies*				
Produits ménagers et personnels	Estée Lauder (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Procter & Gamble				

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en gras

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Technologie et communications	Apple*	Crise climatique	Impact écologique	Gestion des données et cybersécurité Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	Éthique, fraude et corruption
	AT&T				
	Alphabet (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Comcast*				
	Microsoft (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Meta (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Oracle (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Texas Instruments*				
	Verizon				
Produits chimiques	Sherwin-Williams (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits	
Services d'ingénierie et de construction	Primoris Services*	Crise climatique		Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
Prestation de soins de santé	Universal Health Services			Gestion des données et cybersécurité Relations, bien-être et santé sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	
Services professionnels et commerciaux	Costar Group (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique		Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
Vêtements	Nike (<i>non reconduite en 2024</i>)			Droits de la personne	

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en **gras**

Plan d'engagement international 2023-2024 et principaux enjeux par industrie

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Ferrari*	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relatives aux produits	
	Mazda*				
	Toyota*				
Banques commerciales	BNP Paribas*	Crise climatique			
	HSBC				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ahold Delhaize	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Carrefour				
	Nestle				
Équipement électronique	Keyence*	Crise climatique	Impact écologique	Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relatives aux produits	Gouvernance générale
	Sony (<i>non reconduite en 2024</i>)				
Hôtel	Intercontinental Hotels	Crise climatique	Impact écologique	Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Pétrole et gaz/ Services publics d'électricité	Enagas	Crise climatique			
	Total Énergies*				
Services d'ingénierie et de construction	Vinci*	Crise climatique		Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
Vêtements	Richemont*		Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	Gouvernance générale

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en **gras**

Plan d'engagement petites et moyennes capitalisations 2023-2024 et principaux enjeux par industrie

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Aérospatiale	Bombardier*	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Gouvernance générale
	Lisi				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Industries Lassonde	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Limoneira (<i>non reconduite en 2024</i>)				
	Groupe MTY				
	Roger Sugar				
Hôtels	Meliá Hotels*	Crise climatique	Impact écologique	Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Machinerie industrielle	Bucher Industries*	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Federal Signal*				
	Schoeller Bleckman				
Métaux et mines	Forage Orbit*	Crise climatique	Impact écologique		Intégration et divulgation ESG
Papiers et produits forestiers	Stella-Jones*	Crise climatique	Impact écologique		
Pétrole et gaz/ Services publics d'électricité	Advantage Energy (<i>non reconduite en 2024</i>)	Crise climatique			
Produits de loisirs	BRP*	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits et services Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
	Brunswick*				
Vêtements	Asics*	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Responsabilité relative aux produits	

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en **gras**

Plan d'engagement marchés émergents 2023-2024 et principaux enjeux par industrie

INDUSTRIES	ENTREPRISES	 Économie sobre en carbone	 Écosystèmes et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Hyundai Motor*	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	
	Kia Motors*				
Biotechnologie	Celltrion*	Crise climatique	Impact écologique	Relations, bien-être et santé-sécurité des employés Responsabilité relative aux produits	
Commerce électronique	Alibaba	Crise climatique		Gestion des données et cybersécurité Diversité, équité et inclusion Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ambev	Crise climatique	Impact écologique	Diversité, équité et inclusion Droits de la personne	
	Fomento Economico Mexicano*				
Équipement électronique	Samsung electronic*		Impact écologique	Droits de la personne Relations, bien-être et santé-sécurité des employés	Éthique, fraude et corruption
Métaux et mines	Antofagasta	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités	Responsabilité fiscale
	Grupo Mexico				
	Impala Platinum (non reconduite en 2024)				
	Vale*				

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2024 sont indiquées en gras

Initiatives collaboratives d'investisseurs

INITIATIVE	TYPE	DESCRIPTION	IMPLICATION
L'Association pour l'investissement responsable (AIR)	Organisme	L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est une association représentant l'industrie dans laquelle Æquo et ses clients évoluent.	<ul style="list-style-type: none"> • Membre depuis janvier 2019
ICCR	Organisme	L'Interfaith Center on Corporate Responsibility est un regroupement de communautés religieuses dont l'objectif est de bâtir un monde plus juste et durable en intégrant des valeurs sociales dans les actions des entreprises et des investisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Membre de différents comités et participations aux rencontres
PRI	Organisme	L'initiative des PRI aide les signataires à incorporer les enjeux ESG à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionariat.	<ul style="list-style-type: none"> • Signataire depuis la création d'Æquo en 2015
Climate Action 100+	Engagement collaboratif	Initiative regroupant plus de 700 investisseurs autour d'un plan d'engagement visant 170 grands émetteurs corporatifs de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle internationale.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active au groupe nord-américain • Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead L'Impériale et EOG Resources - Participant actif Teck Resources; Canadian Natural Resources; Suncor; Carrefour, Grupo Mexico et Nestlé,)
Engagement climatique Canada (ECC)	Engagement collaboratif	ECC est une initiative collaborative d'investisseurs qui vise à dialoguer avec les grands émetteurs de GES canadiens afin de promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.	<ul style="list-style-type: none"> • Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead Enbridge, TC Energy et Barrick - Participant actif Tourmaline et Nutrien) • Participation au Comité technique de l'ECC au nom de Bâtirente
Nature Action 100	Engagement collaboratif	Initiative collaborative regroupant plus de 200 investisseurs visant à dialoguer avec 100 compagnies sur les enjeux liés à la nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif Alimentation Couche-Tard, Barrick, Nutrien et Grupo Mexico)
Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)	Engagement collaboratif	FAIRR est un réseau d'investisseurs aidant à construire un système alimentaire plus durable en sensibilisant aux risques et opportunités matériels présents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en protéines.	<ul style="list-style-type: none"> • Membre depuis 2023 • Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif Ahold Delhaize et Loblaw)

INITIATIVE	TYPE	DESCRIPTION	IMPLICATION
Collaboration d'investisseurs sur les enjeux liés aux technologies de reconnaissance faciale	Engagement collaboratif	Cette initiative coordonnée par Candriam concerne l'impact sur la vie privée, la protection des données et les libertés civiles, liées au déploiement rapide de technologies de reconnaissance faciale. Elle appelle les entreprises qui développent ou utilisent ce type de technologies à accroître leur divulgation, à démontrer leur prise de conscience de l'impact sur les droits de l'homme et à adopter des pratiques éthiques. En 2024, cette collaboration a été intégrée dans la Coalition d'impact collectif pour l'IA éthique (Ethical AI CIC) de la World Benchmarking Alliance (WBA).	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres du groupe Participation à certains dialogues (Participant actif Microsoft, Apple et Comcast)
Initiative d'investisseurs sur les produits chimiques dangereux (IIHC)	Engagement collaboratif	L'IIHC est une initiative collaborative de plus de 50 investisseurs, coordonnée par ChemSec. Elle vise à réduire les impacts sur la santé humaine et l'environnement de la fabrication de produits chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres et à un dialogue (participant actif Sherwin-Williams)
Collaboration de la Fondation de l'accès aux médicaments	Engagement collaboratif	Cette initiative, qui vise les plus importantes compagnies pharmaceutiques mondiales, identifie les meilleures pratiques, suit les progrès et montre où une action critique est nécessaire pour améliorer l'accès aux médicaments des communautés les plus pauvres.	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif Abbvie)
Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW)	Engagement collaboratif	Le BBFAW est une initiative qui vise à améliorer les pratiques des entreprises en matière de gestion du bien-être des animaux d'élevage.	<ul style="list-style-type: none"> Signataire de l'initiative
Groupe de travail canadien sur le pétrole et gaz	Groupe de travail	Le Groupe de travail canadien sur le pétrole et gaz est une collaboration d'investisseurs engageant un dialogue avec les associations d'entreprises du secteur. Il est dirigé par Ceres.	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres Échanges d'informations en regard des compagnies des pools d'engagement visées par l'initiative
Groupe de Référence sur l'économie circulaire (PRI)	Groupe de travail	Ce comité de travail des PRI vise à outiller les investisseurs afin de convaincre les entreprises d'éliminer le plastique inutile ou problématique de leur chaîne d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Participation active en tant que membre du groupe de travail

Certains enjeux ESG à souligner

LE MOUVEMENT ANTI-ESG

Aux États-Unis, depuis 2021, une polarisation idéologique autour de la prise en compte des facteurs ESG dans les décisions d'investissements et la conduite des entreprises prend de l'ampleur. Alors que de plus en plus de réglementations ESG voient le jour, un mouvement mené de front par les États républicains s'y oppose. Les défenseurs de ce mouvement argumentent que l'**ESG n'est pas compatible** avec le devoir fiduciaire des investisseurs de maximiser les rendements. Nous considérons plutôt qu'il est du devoir fiduciaire des investisseurs de prendre en compte tous les facteurs générateurs de valeur d'investissement à long terme, **incluant les critères ESG**. Nous soulignons aussi l'importance pour les entreprises de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, dans une perspective de gestion de risque et de réduction de l'impact négatif sur les parties prenantes.

Cette montée en force du mouvement se reflète notamment au plan législatif. En 2023 seulement, **plus de 150 projets de loi** et résolutions anti-ESG ont été introduits dans 37 États, et pas moins d'une quarantaine de lois ont été adoptées dans 18 États. Certaines lois portent sur des enjeux spécifiques, comme celui de l'équité, diversité, et inclusion (EDI) ; **neuf États** ont adopté des lois interdisant ou restreignant les efforts EDI dans les organisations étatiques. Outre les mesures législatives, le mouvement anti-ESG prend également d'autres formes. À titre d'exemple, **l'État de la Floride a annoncé désinvestir** deux milliards de dollars américains gérés par BlackRock, le plus grand gestionnaire d'actifs au monde, en raison des politiques du Groupe en matière d'investissement ESG.

Ce mouvement a entraîné plusieurs changements au niveau des pratiques des entreprises, principalement aux États-Unis. Dans le secteur financier, les législations et l'opposition à l'ESG dans certains États américains ont eu un impact sur les stratégies d'investissement durable. Certains grands investisseurs institutionnels ont commencé à réduire leurs initiatives de durabilité, craignant d'attirer une attention négative, un phénomène appelé **"greenhushing" ou "ESGhushing"**. Certains acteurs ont également **décidé d'opérer une transition** vers l'utilisation d'autres termes ou formulations pour parler d'ESG, tels que développement durable, ou encore risques et opportunités matériels.

De grandes entreprises, dont les géants de la technologie Zoom, Amazon et Meta, ont réduit leurs équipes EDI et externalisé les responsabilités à des consultants externes, illustrant **une tendance plus large de réévaluation**. Les défis juridiques ont complexifié les choses pour certaines entreprises, avec des poursuites judiciaires poussant des sociétés comme JPMorgan Chase et Yum! Brands à **modifier leurs politiques EDI**. **Ces ajustements semblent principalement viser à éviter les poursuites** et ne paraissent pas remettre fondamentalement en question les programmes EDI. En ce qui concerne l'enjeu des changements climatiques, certains leaders des combustibles fossiles en ont profité pour réduire les ambitions de leurs plans de transition (BP et Suncor).

Malgré le contexte américain et l'augmentation des propositions d'actionnaires anti-ESG au Canada, **les répercussions du mouvement semblent relativement limitées** de ce côté de la frontière. Nous constatons pour l'instant peu d'effets dans nos dialogues avec les entreprises ayant leurs activités au Canada, et il est positif de constater que le secteur financier et la réglementation canadienne semblent continuer de progresser vers une intégration accrue de ces critères.

La crise climatique

De nouveau cette année, l'enjeu de la crise climatique et la transition énergétique a été une priorité dans nos dialogues avec les entreprises, notamment celles du secteur des énergies fossiles et des services financiers.

Rappelons que 2023 a été **l'année la plus chaude** jamais enregistrée sur terre (en outre, le mois de juillet a été le mois **le plus chaud** depuis le début des enregistrements en 1880). Ce réchauffement cause déjà une augmentation significative du nombre et de la sévérité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les canicules, feux de forêt, sécheresses, inondations et cyclones. Ceci a eu d'importantes répercussions socio-économiques. L'on estime que le réchauffement planétaire a causé **1,5 trillion USD de pertes économiques entre 2010 et 2019**.

En matière de régulation, la SEC américaine a dévoilé **de nouvelles normes de divulgation en matière de risques climatiques**, comprenant notamment les émissions directes de GES, la gouvernance climatique et les risques au modèle d'affaires. Toutefois, il est décevant que ces nouvelles exigences omettent les émissions indirectes (portée 3) qui sont pour de nombreux secteurs plusieurs fois plus élevées que les émissions directes (portée 1 et 2). Par ailleurs, Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié **un projet de Normes canadiennes d'information sur la durabilité**. Celles-ci s'inspirent des nouvelles normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) publiées en 2023.

Bien que tous les secteurs soient exposés aux risques climatiques, les producteurs de pétrole et de gaz ont un rôle particulièrement important dans la réduction des émissions de GES. Nous demandons aux sociétés pétrolières et gazières de réduire leurs émissions directes, mais aussi de modifier leur modèle d'affaires afin de réduire les émissions liées à leurs produits (de portée 3) et de tenir compte de la transition énergétique en cours. Nous leur demandons aussi d'appuyer les politiques publiques visant à réduire les émissions et accélérer la transition, ou du moins, à faire preuve de transparence lorsqu'elles s'y opposent.

Par ailleurs, nous demandons aux banques canadiennes d'être plus exigeantes envers leurs clients afin que ceux-ci réduisent leurs émissions de GES. Avec la publication de son **Approche d'engagement clientèle envers le climat**, la banque RBC a indiqué qu'il est possible de décrire les attentes en matière de plan de transition crédible. Nous encourageons les autres banques à adopter une telle approche et à clarifier les moyens utilisés pour assurer une progression rapide vers l'adoption de plans de transition réellement crédibles par leurs clients.



Les banques et la transition énergétique

Æquo mène un dialogue avec les banques sur le thème de la transition énergétique de leurs clients corporatifs. Nous leur demandons de bien communiquer comment elles évaluent la crédibilité des plans de transition de leurs clients et de décrire les incitatifs en place pour encourager chez eux un réel alignement stratégique à l'objectif de l'Accord de Paris. Nos dialogues ont porté fruit, notamment dans le cas de CIBC qui a divulgué les grandes lignes de son analyse des plans de transition de ses clients. Toutefois, un développement important en 2023 fut la publication par RBC de son *Approche d'engagement clientèle envers le climat : secteur énergétique* qui décrit les critères utilisés pour évaluer les plans de transition énergétique et affirme qu'un client qui n'a pas de plan de transition pourrait être abandonné.

Les autres banques ont également amélioré leurs approches sans toutefois clarifier leurs attentes envers leurs clients en matière de transition. Les prochaines étapes sont d'amener les banques à bien décrire ce qu'elles entendent par plan de transition crédible, et surtout à fortement inciter les clients à développer de tels plans, dans une échéance rapprochée, faute de quoi un processus d'escalade devrait être enclenché, allant jusqu'à mettre fin à la relation commerciale avec un client qui ne progresserait pas ou pas assez rapidement. Nous avons identifié plusieurs bonnes pratiques, notamment chez quelques banques européennes et australiennes, qui ont des attentes claires et cohérentes envers leurs clients.



Exemples de progressions climatiques



Lobby climatique: Enbridge et TC Énergie ont publié un premier rapport sur le lobby; Cenovus et Suncor ont divulgué leurs positions sur des projets de lois et autres politiques



Divulgence des émissions: Magna, Mondelez et Teck ont adopté des cibles de réduction de leurs émissions indirectes



Réduction des émissions: L'Impériale et Dollar Tree ont adopté un objectif de neutralité carbone pour 2050; Canadian Natural Resources a adopté des cibles de réductions absolues



Émissions de méthane: EOG Resources a rejoint l'Oil and Gas Methane Partnership (OGMP)



Engagement des banques avec leurs clients: RBC a nettement amélioré la divulgation d'informations relatives à la manière dont elle évalue les plans de transition de ses clients. CIBC, la Banque TD et BMO ont aussi amélioré leurs approches sans toutefois aller aussi loin que RBC.

La préservation de la biodiversité



Le monde est confronté à une crise de biodiversité sans précédent. En effet, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) souligne, entre autres, qu'un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, et que respectivement 75% et 66% des écosystèmes terrestres et marins ont été **significativement modifiés par les activités humaines**. Ce même organisme a identifié **cinq facteurs** responsables de la perte de biodiversité : les changements d'usage des terres et de la mer; l'exploitation directe de certains organismes; le changement climatique; la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

Depuis la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15) qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal, plusieurs réglementations et initiatives d'investisseurs ont vu le jour. Nous pouvons par exemple mentionner l'initiative **Nature Action 100**, dont Aequo est membre. En septembre 2023, les 100 compagnies visées ont reçu une lettre expliquant **les principales attentes** des investisseurs. Les premiers dialogues auront lieu en 2024. Par ailleurs, nous soutenons l'initiative SPRING des PRI, qui se focalise sur l'arrêt et l'inversion de la perte de forêt et de la dégradation des sols ainsi que sur des pratiques de lobby alignées à ces objectifs.

Concernant les évolutions législatives importantes, les normes de divulgation européennes environnementales (ESRS) inscrites dans la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) ont été adoptées en juillet 2023 par la Commission européenne. La norme ESRS E4 concerne spécifiquement la biodiversité, et contient l'obligation pour les entreprises de divulguer des informations, entre autres, sur la stratégie de l'entreprise liée à la biodiversité, ses cibles et ses métriques, ainsi que les actions mises en place.

De plus, en 2023, la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosure* (TNFD) a publié sa première version finale des recommandations et orientations en matière de divulgation liée à la nature. Les entreprises et institutions financières peuvent maintenant évaluer, divulguer et mettre en place des actions quant à leurs dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature. La divulgation se base sur 4 piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et des impacts ainsi que les métriques et cibles.

Alors que la biodiversité est en crise et que plus de la moitié du PIB mondial dépend de la nature, de nombreuses compagnies n'ont pas encore pris de mesures en faveur de la protection de la biodiversité. En effet, le Carbon Disclosure Project (CDP) **a analysé en 2022** que bien que 31% des compagnies se sont engagées publiquement ou ont soutenu des initiatives liées à la biodiversité, 55% des compagnies n'ont pas pris d'action pour remplir leurs engagements et 70% des compagnies n'évaluent pas les impacts de leur chaîne de valeur sur la biodiversité. Nous avons besoin d'informations concrètes sur les impacts, dépendances, risques et opportunités liées à la biodiversité, ainsi que des objectifs clairs et mesurables et des actions permettant de stopper et renverser la perte de biodiversité.

Pour cela, nous demandons dans un premier temps aux compagnies de développer une approche globale liée à la biodiversité, notamment par le biais :

- **D'une analyse des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature dans les opérations et la chaîne de valeur.**
- **De l'adoption de cibles qui permettent de stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030.**
- **De la mise en place d'un plan d'action pour atteindre ces cibles.**

Lutter contre la déforestation

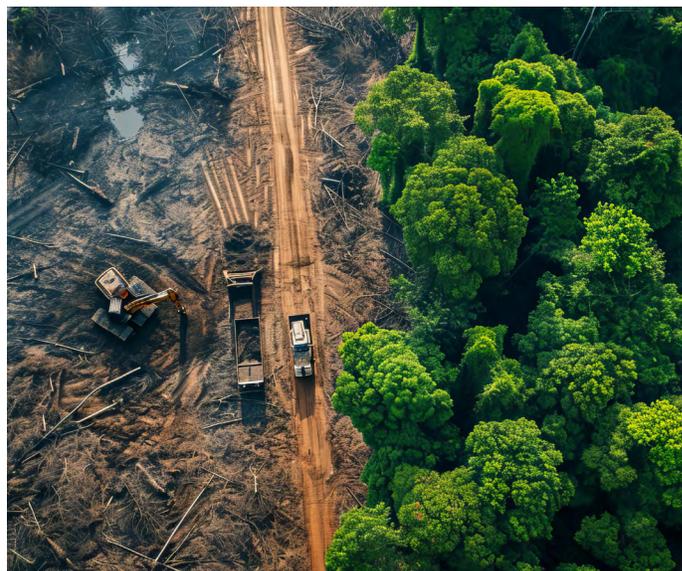
La déforestation occupe une place centrale parmi les enjeux liés à la biodiversité et au climat puisqu'**elle décime les forêts tropicales qui abritent 80 % de la biodiversité terrestre** et est responsable de 11 % des émissions mondiales de GES.

En 2023, de nouvelles réglementations pour lutter contre la déforestation ont vu le jour. À titre d'exemple, **le règlement de l'Union européenne** relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts (EUDR) vise à interdire la commercialisation des marchandises et produits dérivés de plusieurs matières premières (bovins, cacao, café, palmier à huile, soja et bois ou produits dérivés de ces derniers) si ces matières sont issues de terres déboisées ou de forêts dégradées. Il est considéré comme étant le règlement le plus ambitieux existant actuellement pour lutter contre la déforestation. En effet, toutes les entreprises commercialisant leurs produits dans l'Union européenne doivent mettre en place un processus de diligence raisonnable pour s'assurer de l'absence de déforestation dans leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement.

D'après le rapport **Global Forest Report** du Carbon Disclosure Project (CDP), 84% des entreprises ayant répondu au questionnaire Forêt du CDP qui ont entrepris une évaluation des risques pour un produit spécifique ont identifié des risques liés à la déforestation. Toutefois, seulement 12% des entreprises déclarent être sur la bonne voie pour éradiquer la déforestation. De plus, seulement 3% des compagnies répondant au questionnaire Forêt du CDP procèdent à une évaluation complète des risques liés aux forêts et cartographient les lieux d'opérations de leurs fournisseurs.

Ainsi, sur la question de la déforestation, nous demandons aux compagnies de mettre en place les mesures suivantes dans leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement:

- **Divulguer de l'information sur les processus de gestion des risques et la traçabilité liée à la déforestation**
- **Divulguer des mesures prises pour lutter contre la déforestation**
- **Divulguer des cibles zéro déforestation et zéro conversion couvrant toutes les commodités à haut risque telles que celle du bœuf, de l'huile de palme, du cacao et du soja**



Exemples de progressions en matière de protection de la biodiversité



Réduction du plastique: CVS Health, McDonald's, Target et Dollar General ont progressé vers l'adoption d'objectifs de réduction de plastique à usage unique et d'emballage non nécessaire.



Reddition de compte: Alibaba et Nutrien considèrent aligner leur divulgation aux normes du TNFD.

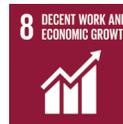


Déforestation: Carrefour a progressé vers la divulgation de plus d'informations sur les mesures prises pour lutter contre la déforestation.



Réduction de l'impact sur la biodiversité: Ahold Delhaize a travaillé sur une nouvelle approche qui intégrera une révision des cibles ainsi qu'un plan d'action pour réduire les impacts sur la biodiversité.

Le respect des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement



Les investisseurs sont plus que jamais préoccupés par les violations des droits de la personne dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), en 2021, on estimait à 27.6 millions le nombre de personnes vivant une situation de travail forcé, soit une augmentation de 2.7 millions de personnes depuis 2016. Environ 63 % de ces cas étaient imposés par des acteurs de l'économie privée.

En vertu des *Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*, les entreprises ont la responsabilité de s'assurer du respect des droits de la personne dans leurs activités, et doivent notamment se conformer à un exercice de diligence raisonnable. Or, plus d'une décennie après l'adoption de ce texte, près de la moitié des entreprises analysées dans le dernier *Corporate Human Rights Benchmark* n'ont montré aucune preuve d'identification ou d'atténuation des enjeux relatifs aux droits de la personne dans leurs chaînes d'approvisionnement. Afin de rendre obligatoires ces pratiques, de nouvelles lois appelées en anglais « mandatory human rights and environmental due diligence laws » (mHRDD) voient le jour, comme la *Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité* (CSDDD) en Europe. On voit aussi émerger d'autres types de réglementations promouvant le respect des droits de la personne. Au Canada, la *nouvelle loi contre l'esclavage moderne* impose à certaines entreprises de divulguer des informations sur les risques et les mesures prises pour prévenir et atténuer le travail forcé dans leur chaîne d'approvisionnement, *sans toutefois exiger qu'elles mettent en œuvre ces mesures*. Aux États-Unis, la *Uyghur Forced Labor Prevention Act* instaure une présomption réfutable selon laquelle les produits fabriqués dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, ou par certaines entités identifiées, sont interdits à l'importation.

Afin qu'elles adaptent leurs pratiques, nous demandons aux entreprises avec lesquelles nous dialoguons de mettre en place diverses mesures basées sur les *Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*.

D'abord, nous encourageons les organisations à mettre en place une politique relative aux droits de la personne, puis nous leur demandons d'évaluer périodiquement les risques dans leur chaîne d'approvisionnement. Il n'est plus suffisant aujourd'hui d'adopter une approche entièrement basée sur les audits sociaux, *critiqués en raison de leur caractère incomplet et souvent biaisé*. Les entreprises doivent plutôt cartographier l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement et identifier les risques les plus saillants en se basant sur divers critères, comme la géographie ou le type de commodité. Ce processus doit aussi impliquer un dialogue avec les travailleurs.

Ensuite, nous demandons aux entreprises de divulguer de l'information sur les mesures mises en place afin de prévenir et mitiger les risques identifiés, et d'en surveiller l'efficacité. Il peut s'agir, par exemple, d'implanter un mécanisme de plainte permettant aux travailleurs chez les fournisseurs directs et indirects de signaler de potentielles violations des droits de la personne. Nous attendons aussi des compagnies qu'elles communiquent ces actions aux parties prenantes. Finalement, en cas de violation avérée, nous demandons aux entreprises de mettre en place des mesures de remédiation. Nous suggérons aux entreprises de suivre les recommandations offertes par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) dans un *nouveau guide interprétatif* portant sur l'efficacité des différents types de mécanismes de remédiation.

La plupart des entreprises avec lesquelles nous dialoguons ont mis en place des codes de conduite encadrant la gestion des droits de la personne dans leur chaîne d'approvisionnement. Certaines ont aussi implanté des processus, comme le fait d'auditer de manière périodique leurs fournisseurs directs. Cependant, peu d'entreprises communiquent clairement en regard de leur évaluation des risques et des mesures prises pour prévenir, atténuer et remédier aux violations des droits de la personne. De plus, presque aucune ne divulgue d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité de ces mesures.

La nécessité d'un salaire viable

Le salaire viable se définit selon la [Global Living Wage Coalition](#), comme étant: "La rémunération suffisante perçue pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille". Les éléments pris en considération comprennent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris la prise en charge d'événements imprévus. Le concept de salaire viable est reconnu comme faisant partie des droits fondamentaux de la personne, et est donc mentionné dans la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), le [préambule de la Constitution de l'OIT](#), et dans les [Objectifs de Développement Durable](#) de l'ONU (ODD).

Comme le souligne le rapport "[The Case of Living Wage](#)" de l'Université de Cambridge: "À l'échelle mondiale, 630 millions de personnes vivent dans la pauvreté et gagnent moins de 3,20\$ par jour en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA)". L'enjeu de salaires décents concerne l'ensemble des pays à l'échelle internationale (autant les pays à hauts revenus que les pays à moyens et faibles revenus). À titre d'exemple, alors que le salaire minimum fédéral aux États-Unis est resté à un peu plus de 7\$/h depuis 2009, [l'inflation a réduit la valeur des salaires](#). Ce salaire minimum ainsi que ceux fixés par les États (par exemple, [16\\$/h](#) pour la ville New York et un peu moins de [14\\$/h](#) pour le Vermont) sont loin de garantir un salaire décent aux travailleurs, qui est estimé à [25\\$/h](#) en 2023 pour l'ensemble des États-Unis ([33\\$/h](#) pour la ville de New York et [23\\$/h](#) au Vermont). Quant au Bangladesh, le rehaussement récent du salaire minimum pour les travailleurs du secteur du textile à [113\\$](#) mensuel est encore très loin du salaire viable de [235\\$](#) estimé par la [Global living Wage Coalition](#).

Assurer un salaire viable demeure l'un des moyens les plus efficaces pour aider les individus à sortir de la pauvreté, réduire les inégalités et progresser vers l'atteinte des ODD. En outre, offrir un salaire viable aux employés comporte de [nombreux bénéfices](#) pour les entreprises tels qu'augmenter la satisfaction des employés et leur bien-être, et réduire le taux de rotation du personnel.

Aucune entreprise de notre plan ne se démarque particulièrement concernant l'implantation d'un salaire viable, que cela concerne ses employés directs ou ceux de sa chaîne d'approvisionnement. Cependant, certaines compagnies telles que Dollar Tree ont entamé un processus de réflexion sur la compensation. En effet,

Dollar Tree collecte des données sur la compensation afin d'évaluer ses pratiques et les opportunités d'amélioration des conditions de travail et de rémunération.

Ainsi, sur la question du salaire viable, nous demandons aux compagnies d'adopter les pratiques suivantes :

- [Divulguer des informations sur les salaires des employés tels que le salaire moyen, le ratio de la rémunération PDG-travailleur, et les bénéfices des employés](#)
- [Adhérer aux cibles de salaire viable établies par l'initiative Forward Faster](#)
- [Adopter une politique relative au salaire viable couvrant les employés directs et les fournisseurs](#)
- [Analyser l'écart entre les salaires des employés et le seuil de salaire viable, ainsi que l'écart entre le salaire du PDG et le salaire médian des travailleurs, pour ensuite mettre en place des mesures afin de réduire ces écarts](#)
- [Réaliser une analyse coût-bénéfice de l'augmentation des salaires et en divulguer publiquement les résultats](#)



Les enjeux liés aux technologies d'intelligence artificielle

Les technologies liées à l'intelligence artificielle (IA) révolutionnent l'ensemble des secteurs, offrant aux entreprises des opportunités sans précédent pour améliorer leur efficacité et leur prise de décision. Cependant leur développement et leur usage induisent un certain nombre de risques éthiques pouvant notamment être liés, comme le souligne l'ICGN, à des biais indésirables pouvant induire et perpétuer de la discrimination, la création de fausses informations, des fuites des données et des atteintes à la propriété intellectuelle.

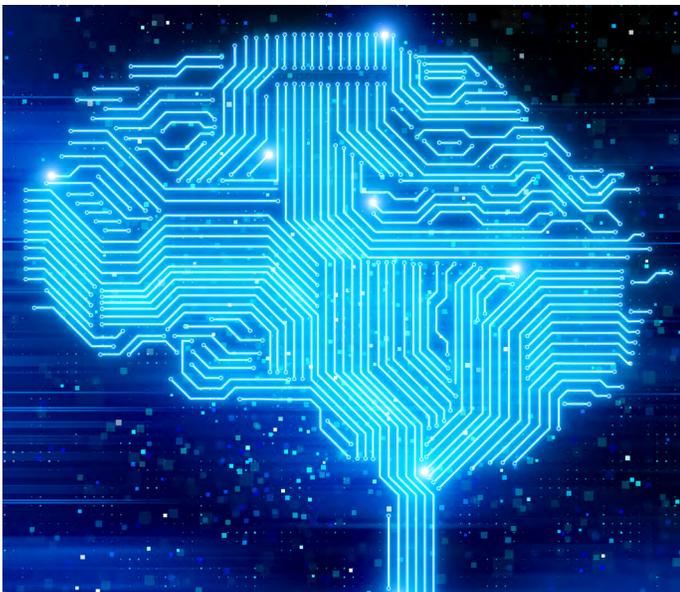
Dans le contexte mondial, plusieurs initiatives législatives et normatives ont été mises en place pour promouvoir une IA responsable. Notons à l'échelle internationale les principes de l'OCDE ainsi que la norme ISO/IEC 421001. En Europe, l'Union européenne a convenu d'un projet de loi sur l'intelligence artificielle. Aux États-Unis, l'administration Biden a publié un décret sur une intelligence artificielle sûre, sécurisée et digne de confiance. Au Canada, alors que le Code de conduite

sur l'IA générative établit des lignes directrices à adopter de manière volontaire, le gouvernement canadien travaille sur une loi visant à réglementer l'IA.

Les investisseurs se mobilisent également. L'initiative collaborative sur les technologies de reconnaissance faciale dirigée par Candriam à laquelle nous participons a été intégrée à la Coalition d'impact pour une intelligence artificielle éthique (Collective Impact Coalition for Ethical Artificial Intelligence). Nous sommes heureux de rejoindre cette initiative, communément appelée CIC pour l'IA éthique, qui s'appuie sur les conclusions du Digital Inclusion Benchmark de la World benchmarking Alliance.

Le groupe d'investisseurs a publié en début d'année 2024 une déclaration qui résume le contexte, les enjeux et nos attentes. Peu d'entreprises ont développé des principes éthiques visant à baliser le développement et l'usage de ses technologies, et de celles-ci, peu divulguent d'informations sur la mise en œuvre de leurs principes. Nous avons été satisfaits en 2023 de constater que Verizon a publié des principes visant à baliser son approche. Les principales demandes que nous avons envers les entreprises qui développent ou utilisent ce type de technologie sont les suivantes:

- Mettre en place une gouvernance robuste, prenant notamment la forme d'un conseil d'administration ayant le mandat et les capacités de superviser cet enjeu.
- Adopter des politiques et des principes sur un usage éthique/responsable des technologies d'IA.
- Mettre en place un processus de diligence raisonnable qui vise à identifier, évaluer, prévenir et atténuer leurs impacts négatifs sur les droits de la personne.
- Divulguer sur ces différents éléments ainsi que sur leur mise en œuvre.



Mesurer et amplifier l'impact des entreprises et des investisseurs

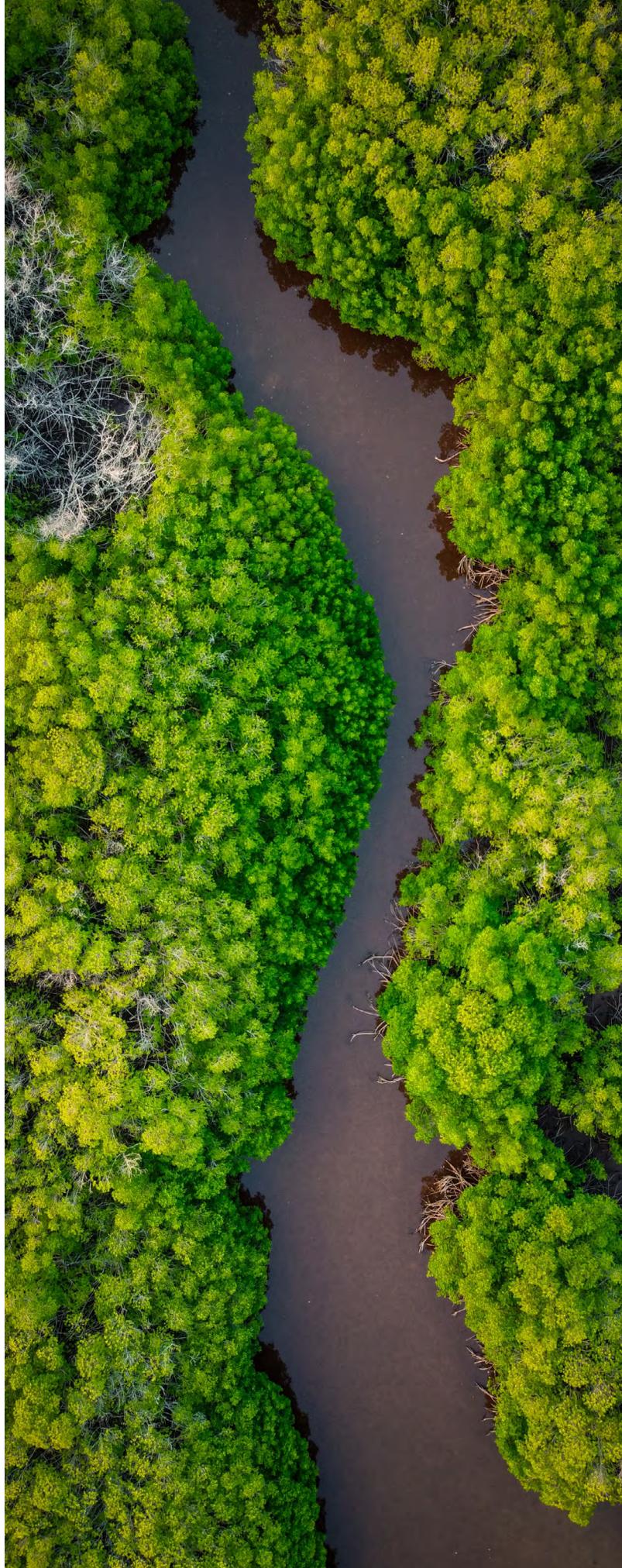
Æquo a continué durant 2023 à approfondir son travail relatif à la mesure d'impact. Nous avons notamment accompagné un de nos clients dans le développement d'un fonds à retombées sociales et environnementales positives. Cet accompagnement a impliqué la création d'une méthodologie visant à structurer l'approche du fonds dont l'objectif est de mobiliser et déployer des capitaux vers des entreprises dont les produits, services et activités sont alignés aux ODD.

Le rôle d'Æquo dans ce projet est triple. D'abord, nous avons développé (et mettrons à jour) la méthodologie visant à définir la philosophie du fonds et le processus de sélection et de suivi des titres. Ce processus, basé sur les meilleures pratiques du secteur ([Global Impact Investing Network - GIIN](#), [Impact Management Project/ Impact Frontiers](#)), vise à évaluer à la fois les retombées positives des produits et services vendus, à travers une liste d'activités développée selon différentes taxonomies reconnues internationalement (telles que la Taxonomie européenne ou la Taxonomie financière des objectifs de développement durable des Nations Unies) ainsi que les impacts négatifs potentiels, conformément au principe de double matérialité, pour garantir une contribution réelle aux ODD sans causer de préjudice significatif ("do no significant harm").

Ensuite, nous validons la mise en œuvre de la méthodologie par le gestionnaire, en portant une attention particulière à la sélection des entreprises à intégrer au fonds ainsi qu'au suivi de leurs performances.

Finalement, nous engageons un dialogue avec les entreprises du fonds à travers une stratégie d'engagement d'impact ciblée et spécifique, visant à renforcer les retombées positives et à réduire les retombées négatives liées à leurs activités.

L'approche méthodologique et d'engagement développée par Æquo sont conçues pour promouvoir les principes clés de l'investissement d'impact, à savoir intentionnalité, additionnalité et mesurabilité. Elle vise à garantir que les investissements génèrent des retombées sociales et environnementales positives mesurables, tout en minimisant les impacts négatifs potentiels.





 aequo.ca

 info@aequo.ca

 **1111 RUE SAINT-URBAIN, BUREAU 210, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Z 1Y6**